

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MIL NEUF,
ET LE MERCREDI VINGT TROIS SEPTEMBRE.**

A LA REQUETE DE :

Société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE**
Société anonyme, immatriculée au RCS LYON sous le N° 391.563.939,
dont le siège social est 93/95 RUE VENDOME, 69006 LYON, agissant poursuites et
diligences de son représentant légal demeurant es qualité audit siège social

Ayant **MAITRE PHILIPPE BOISSIER, AVOCAT** du Barreau de CLERMONT
FERRAND, pour conseil,

EN VERTU : d'un **ACTE** reçu par **MAITRE MARC BEUDIN, NOTAIRE** Associé de la
SCP BEUDIN et JARRY, titulaire d'un Office de **NOTAIRE** à la résidence de CURNON
D'Auvergne (63800) en date du **QUATRE SEPTEMBRE MIL NEUF CENT QUATRE**
VINGT QUINZE (04/09/1995)

Déférant à cette réquisition,

Je Jean François BAREL, Huissier de Justice associé de la SCP BAREL et PELISSIER,
titulaire d'un Office d'HUISSIER DE JUSTICE à la résidence de CLERMONT
FERRAND (63000) 93 RUE FONTGIEVE, soussigné

me suis rendu ce jour à **QUATORZE HEURES** à **SAINT GEORGES SUR ALLIER (63800),**
RUE DE MONTFOULHOX, où étant j'ai rencontré :

- **MESSIEURS PHILIPPE BOURGEON ET THIERRY PAQUIN, GENDARMES** et
- **MONSIEUR FRANCOIS FILLIOL, SERRURIER** et
- **MONSIEUR LAURENT PENCHE, EXPERT,**

j'ai pénétré dans les lieux après ouverture et j'ai constaté ce qui suit :

CUISINE :

Accès par porte extérieure à deux vantaux muni d'une serrure à clé.

Le sol recouvert de carrelage est en très mauvais état d'entretien.

Les murs/ les papiers peints, les faïences et lambris muraux sont en mauvais état avec la présence de surfaces de couleur noire de moisissure, de lés décollés, de lés déchirés.

Le plafond (lambris et poutres) est en mauvais état.

L'équipement électrique comprends : interrupteur, prises, arrivées de fils murale et en plafond un disjoncteur, un compteur. Présence d'un thermostat mural.

Présence d'un évier deux bacs, un égouttoir, un robinet mélangeur sur un placard trois portes.

SALLE VOÛTÉE :

Accès par une ouverture sans porte.

Le sol recouvert de carrelage est en très mauvais état d'entretien.

Les murs voûtés/ les crépis muraux sont en mauvais état d'entretien avec la présence d'une fissure horizontale coté Ouest.

Le plafond voûté est en mauvais état d'entretien

La pièce est éclairée et aérée par une fenêtre à deux vantaux protégée par des barreaux.

L'équipement électrique comprends : interrupteur, prises, arrivées de fils murales.

Présence d'un appareil de chauffage au sol à accumulation.

PIECE SUD AVEUGLE (derrière la salle voûtée) :

Accès par une ouverture sans porte.

Le sol recouvert de carrelage est en très mauvais état d'entretien.

Les murs, les papiers peints muraux sont en mauvais état avec la présence de surfaces de couleur noire de moisissure.

Le plafond (plancher et poutres) est en mauvais état d'entretien

MEZZANINE AVEUGLE (au dessus de la pièce aveugle) :

Accès par un escalier de bois en bon état et en mauvais état d'entretien.

Le sol recouvert de moquette est en mauvais état d'entretien.

Les murs, les papiers peints muraux sont en mauvais état.

Le plafond peint est en mauvais état d'entretien.

CHAMBRE (ANNEXE)

Accès par une porte à un vantail muni d'une serrure à clé.

Le sol recouvert de moquette est en mauvais état d'entretien.

Les murs, les papiers peints muraux sont en mauvais état avec la présence de surfaces de couleur noire de moisissure, de trous de cheville, de lés décollés, de lés déchirés.

Le plafond peint est en mauvais état d'entretien.

La pièce est éclairée et aérée par trois fenêtres à un vantail protégées par des volets.

L'équipement électrique comprends : interrupteur, prises, arrivées de fils murales.

Présence d'un convecteur de chauffage électrique.

DEBARRAS (ETAGE DE L'ANNEXE)

Accès par une grille à un vantail muni d'un cadenas à clé.

Le sol recouvert de béton est en mauvais état d'entretien.

Les murs, les parpaings muraux sont en mauvais état.

La charpente du toit à un versant est en mauvais état d'entretien.

La pièce est éclairée et aérée par trois ouvertures protégée par une grille ou des panneaux.

ESCALIER (CUISINE)

Le sol recouvert de degrés de bois est en mauvais état d'entretien.

Les murs, les papiers peints muraux sont en mauvais état avec la présence de surfaces de couleur noire de moisissure, de lés décollés, de lés déchirés.

Le plafond peint est en mauvais état d'entretien.

L'équipement électrique comprends : interrupteur, une arrivée de fils murale.

DEGAGEMENT (ETAGE) :

Accès par porte extérieure à un vantail muni d'une serrure à clé protégée par des volets.

Le sol recouvert de moquette est en mauvais état.

Les murs, les papiers peints muraux et la boucline murale sont en mauvais état avec la présence de lés décollés, de lés déchirés.

Le plafond peint est en mauvais état d'entretien.

L'équipement électrique comprends : interrupteur, une arrivée de fils murale.

SALLE DE BAINS (ETAGE) :

Accès par porte intérieure à un vantail.

Le sol recouvert de plancher est en mauvais état.

Les murs, les carrelages muraux sont en mauvais état avec la présence de surfaces de couleur noire de moisissure, de lés arrachés, de plâtre irrégulier.

Le plafond peint est en mauvais état d'entretien.

La pièce est éclairée et aérée par une fenêtrée à deux vantaux protégée par des volets.

L'équipement électrique comprends : interrupteur, une arrivée de fils murale.

Présence d'un lavabo, d'une baignoire en mauvais état.

Présence d'une cuvette WC, munie d'une chasse dorsale en mauvais état.

Présence d'une arrivée d'eau et d'une vidange machine.

GRANDE CHAMBRE (ETAGE)

Accès par une porte à un vantail muni d'une serrure à clé.

Le sol recouvert de moquette est en mauvais état d'entretien.

Les murs, les papiers peints muraux sont en très mauvais état avec la présence de tags.

Le plafond (lambris peint) est en mauvais état avec la présence de tags.

La pièce est éclairée et aérée par deux fenêtrées à deux vantaux protégées par des volets.

L'équipement électrique comprends : interrupteur, prises, une arrivée de fils en plafond.

Présence d'un appareil de chauffage au sol à accumulation.

COMBLES :

Accès par une échelle escamotable et une trappe au plafond.

Le sol recouvert de plaques d'aggloméré de bois est en mauvais état d'entretien

Les murs bruts/ les pierres, le béton, les parpaings, les enduits muraux sont en mauvais état.

La charpente du toit à deux versants est en mauvais état d'entretien.

La pièce est éclairée et aérée par une fenêtrée à un vantail en mauvais état.

ETAT GENERAL - OCCUPATION :

L'immeuble est en mauvais état général.

L'immeuble est inoccupé : chacun des époux a son domicile.

Les clichés photographiques, annexés reflètent la réalité constatée.

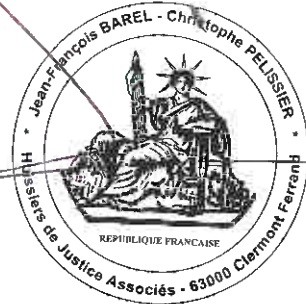
Et de tout ce que dessus j'ai faite et rédigé le présent Procès Verbal de DESCRIPTION pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : CENT QUATRE VINGT SEIZE EUROS TRENTE CINQ CENT

COUT :
Droit fixe..... 150.00
SCT Transport 6.52

Sous total hors taxe..... 156.52
TVA 19.60% 30.68
Taxe Trésor..... 9.15

Total TTC..... 196.35 €



Jean- François BAREL

Acte soumis à la taxe.









